



LE MERCREDI 27 JUIN 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 27 juin 2018, à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Jacques D'Août  
Edmond Leclerc  
Caroline St-Louis  
Janie Vallée

Martine Caron  
Cécile Gauthier  
Raymond Ménard  
Sylvain Tremblay

**Les représentants du comité de parents**

Anne-Marie Arcand  
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke  
Andreann Thibert

**Absences**

Marc-Olivier Bisson

Sylvain Léger

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

**Sont également présents :**

Daniel Bellemare, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ**

**RÉSOLUTION 138 (2017-2018)**

Attendu les modifications proposées à la version modifiée de l'ordre du jour;

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Parole au président et nouvelles de la FCSQ**

- . Participation aux bals des finissants du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie et de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins.
- . Participation au *Gala Forces Avenir*
- . Félicite Mme Nathalie Laroche, enseignante à l'école du Ruisseau, récipiendaire de l'Ordre d'excellence en éducation.

**Parole aux commissaires**

**Monsieur Edmond Leclerc**

- . Souligne le départ de certains élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin pour un voyage communautaire en Thaïlande.

**Monsieur Jacques D'Août**

- . Souligne que des cours d'été et des reprises d'examens sont offerts pour les élèves concernés.

Monsieur Edmond Leclerc quitte son siège afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, il est 20 h 25.

Madame Nathalie Bellerive présente son parcours professionnel et explique les raisons l'amenant à relever ce nouveau défi professionnel.



**DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – NOMINATION**

**RÉSOLUTION 139 (2017-2018)**

Attendu les termes de la résolution 108 (2017-2018) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2018-2019 – adoption »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin est disponible à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine;

QUE madame Nathalie Bellerive soit nommée directrice adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à titre régulier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Edmond Leclerc reprend son siège, il est 20 h 28.

La directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire, madame Nathalie A. Charette, présente les faits saillants du budget 2018-2019.

**BUDGET 2018-2019 – ADOPTION**

**RÉSOLUTION 140 (2017-2018)**

Attendu que conformément aux dispositions prévues à l'article 277 de la *Loi sur l'Instruction publique* (L.R.Q., C.I-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2018-2019;

Attendu que ce budget est en équilibre et qu'il n'y a aucune appropriation de surplus accumulé au 30 juin 2017;

Attendu que l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée afin d'établir la subvention de péréquation est établie au montant de 4 592 229 790 \$ en date du 1<sup>er</sup> mai 2018 en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2018-2019;

Attendu que le produit de la taxe scolaire au montant de 5 447 129 \$, en date du 1<sup>er</sup> mai 2018, a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 41 536 449 \$, et :
- un nombre de 23 125 immeubles imposables de plus de 25 000 \$.

Attendu les discussions et la recommandation des membres du comité élargi de vérification et des affaires financières lors de la réunion du 19 juin 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 82 640 937 \$ et des dépenses de 82 640 937 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

**RÉSOLUTION 141 (2017-2018)**

Attendu qu'environ 450 élèves supplémentaires sont attendus au cours des 5 prochaines années sur le territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées selon les plus récentes prévisions démographiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Attendu que plusieurs écoles du secteur ouest de la CSCV atteignent actuellement ou atteindront au cours des prochaines années leur capacité d'accueil maximal;

Attendu qu'un besoin d'espace supplémentaire sera donc nécessaire au cours des prochaines années;

Attendu le refus du ministère de l'Éducation quant à la demande de construction d'école formulée par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées en septembre 2017;

Attendu l'acceptation du ministère de l'Éducation quant à la demande d'agrandissement de l'école Maria-Goretti, à Thurso, tel que formulée par la CSCV en septembre 2017;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information ainsi que de l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées transmette la demande suivante au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

1. Construction d'une école primaire de type 2-12 sur le territoire de la Ville de Gatineau ;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et/ou le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées tout document permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNITÉS AU TOIT DU CFP RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE, À  
GATINEAU – ADJUDICATION

**RÉSOLUTION 142 (2017-2018)**

Attendu l'appel d'offres public MMB1740UT01 pour des travaux de remplacement d'unités au toit au Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Barette et Bernard-Énerflamme inc. .... 324 775,00 \$  
36-1, rue de Varennes Gatineau (Québec) J8T 0B6

Les Entreprises SAF Construction..... 340 650,00 \$  
183-4, chemin Freeman, Gatineau (Québec) J8Z 2A7

Mécanique MAP Inc. .... 349 700,00 \$  
1670, Routhier, Gatineau (Québec) J8R 3Y7

E. Séguin et Fils Ltée ..... 447 900,00 \$  
85, boulevard de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6S5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Barette et Bernard-Énerflamme inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MEES dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;



2062

Attendu les recommandations du comité relatif aux ressources matérielles du 19 juin 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour des travaux de remplacement d'unités au toit au Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, à Gatineau, soit octroyé à la firme Barette et Bernard-Énerflamme Inc. pour la somme de trois cent vingt-quatre mille sept cent soixante-quinze dollars (324 775,00 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>POLITIQUE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE PERSONNEL – ABROGATION</b>
--

### **RÉSOLUTION 143 (2017-2018)**

Attendu les termes de la résolution 77 (2012-2013) ayant pour titre « *Politique relative à l'acquisition d'un système informatique personnel – adoption* »;

Attendu que les objectifs de cette politique, soient de supporter le développement d'habiletés professionnelles dans les programmes de développement pédagogique et de gestion sont dépassés;

Attendu les consultations effectuées auprès du comité consultatif de gestion lors de sa rencontre du 13 juin 2018;

Attendu la recommandation du comité élargi relatif aux ressources matérielles lors de sa rencontre du 19 juin 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE la *Politique relative à l'acquisition d'un système informatique personnel* soit abrogée, en date du 28 juin 2018.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU AVEC LA VILLE DE GATINEAU QUANT À DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA SALLE DESJARDINS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS- GAMELIN – DÉLÉGATION DE SIGNATURE</b>
---

### **RÉSOLUTION 144 (2017-2018)**

Attendu la résolution 128 (2017-2018) ayant pour titre : « Financement des travaux de rénovation de la salle Desjardins et prolongation du protocole d'entente intervenu avec le Carrefour culturel ESTacade »;

Attendu que la Ville de Gatineau désire établir les modalités de la subvention qu'elle versera à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées afin de participer au financement desdits travaux;

Attendu que les termes de l'entente conviennent aux deux parties;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, ainsi que le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente intervenu avec la Ville de Gatineau quant à des travaux d'aménagement à la Salle Desjardins de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;



QUE le président et le directeur général soient également mandatés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées tout document permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**MANDAT D'ACHATS D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DE LA MESURE DES COMBOS NUMÉRIQUES SAR-220-2018 DE COLLECTO SERVICES REGROUPÉS EN ÉDUCATION – ADHÉSION**

**RÉSOLUTION 145 (2017-2018)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par Collecto;

Attendu que le Ministère, dans le cadre de la règle d'investissement 50767, a mandaté l'organisme Collecto pour mener une collecte d'information auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisitions des milieux;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit acquérir des équipements numériques dans le cadre de la mesure 50767 pour l'acquisition d'ensembles numériques pour la rentrée scolaire 2018;

Attendu que la mesure 50767 exige que les achats soient effectués à partir de la liste d'équipements présélectionnés qui a été diffusée lors de la collecte de souhaits par le Ministère en mai 2018 et qui sera officialisée en juillet 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques de Collecto afin de se prévaloir de la mesure budgétaire 50767;

QUE la CSCV autorise le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, à agir comme représentant de la commission scolaire concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre de la mesure 50767;

QUE la CSCV autorise le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**FACTURATION ANNUELLE DE LA GRICS – AUTORISATION DE PAIEMENT**

**RÉSOLUTION 146 (2017-2018)**

Attendu que la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) a été créée afin d'offrir des services communs aux commissions scolaires du Québec;

Attendu que les logiciels corporatifs de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées sont offerts, développés et supportés par la Société GRICS;

Attendu la simulation de facturation annuelle soumise par la Société GRICS;

Attendu la recommandation du comité relatif aux technologies de l'information lors de sa rencontre du 31 mai 2018;

Attendu la recommandation de directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire ainsi que de l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE ce Conseil des commissaires autorise le paiement de la facturation finale de la GRICS pour l'année scolaire 2018-2019 dont l'évaluation des coûts est trois cent trente-deux mille huit cent quarante-huit dollars (332 848 \$);



2064

QUE la présente autorisation soit valide si la facturation finale s'avérait d'un montant inférieur à l'évaluation des coûts;

QUE la présente autorisation soit valide si la facturation finale s'avérait d'un montant supérieur, d'un pourcentage maximal de 10 %, à l'évaluation des coûts.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DEMANDE DE FINANCEMENT À LA TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS QUANT AU PROGRAMME BOUFFÉE D'OXYGÈNE (BO<sub>2</sub>) OFFERT DANS CERTAINES ÉCOLES – APPUI DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES À L'ORGANISME SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS (SAJO)**

### **RÉSOLUTION 147 (2017-2018)**

Attendu que l'école québécoise « a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire »;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) a notamment « pour mission de contribuer [...] au développement social, culturel et économique de sa région »;

Attendu que pour mener à bien leur mission respective, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et ses établissements travaillent en partenariat avec des organismes du milieu;

Attendu que le programme Bouffée d'oxygène (BO<sub>2</sub>) offre depuis de nombreuses années aux élèves et adolescents des écoles secondaires de la Petite-Nation des activités sportives, culturelles, ludiques et de développement entrepreneurial;

Attendu que ces activités contribuent à contrer le décrochage scolaire, l'isolement social, la passivité, le vandalisme, la violence et la toxicomanie ce qui permet de susciter la motivation, l'estime et la confiance en soi des élèves concernés;

Attendu la rareté des activités offertes aux adolescents de la Petite-Nation;

Attendu que le programme BO<sub>2</sub> contribue à atténuer cette rareté;

Attendu que le programme BO<sub>2</sub> favorise l'engagement communautaire des adolescents desservis par l'entremise de projets rassembleurs tels que la mise sur pied d'un projet de voyage humanitaire en Haïti et la création d'une équipe lors du *Relais pour la vie*;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées reconnaisse l'importante contribution du programme BO<sub>2</sub> de SAJO et formule publiquement son appui à la pérennité du programme BO<sub>2</sub>;

QUE le Conseil des commissaires de la CSCV recommande à la Table Éducation Outaouais de maintenir son appui financier au programme BO<sub>2</sub>;

QUE la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Boucher, directeur de la Table Éducation Outaouais.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **Questions relatives à la séance**

##### **Monsieur Stéphane Mongeon**

- . Évoque le refus de la demande de construction d'école dans le secteur Buckingham et déplore qu'il faudra déplacer des élèves en attendant la construction d'une nouvelle école.

##### **Monsieur Daniel Cooke**

- . Fait état de son insatisfaction quant au refus du ministère de l'Éducation découlant de la demande de construction d'une nouvelle école.



LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 148 (2017-2018)**

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 29 août 2018, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 21 h 25.

**Éric Antoine,**  
Président

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général